

Décret

Générale

colonial

Décret n° 12-268-1919 Affectation.

n° 12-268-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 février 1919

Numéro JO

n° 268 du 28/02/1919

Date du numéro

28 février 1919

TEXTE INTÉGRAL

M. Donati, Chef de bureau de 1re classe des Secrétariats Généraux, nouvellement promu, est affecté à la Nouvelle Calédonie en remplacement de M. Marcot (Antonin) Chef de bureau de 2e classe des Secrétariats Généraux, appelé à continuer ses services au Secrétariat Général du Gouvernement de la Côte Française des Somalis.